Publié le 18 septembre 2008

Lyon Parc Auto : Un savoir-faire « durable » à exporter

Le 20 juin dernier, la Sem Lyon Parc Auto a reçu le prestigieux label européen Discerno avec une mention spéciale du jury, pour ses actions « exemplaires » en faveur du développement durable. La Sem, qui fêtera ses quarante ans l'année prochaine, a su apporter dans l'ensemble de l'hexagone son expertise en matière de création de stationnements urbains respectueux de l'homme et de l'environnement.

« Recevoir le label européen Discerno avec une mention spéciale du jury représente, pour nous, la reconnaissance de plusieurs années de travail », se réjouit François Gindre, directeur de la Sem Lyon Parc Auto qui s'est vu décerner, le 20 juin dernier, la prestigieuse récompense par Le Centre européen des entreprises à participation publique (Ceep). Inventeur de nouveaux parcs de stationnement urbains, mettant l'homme au cœur du dispositif, Lyon Parc Auto œuvre, depuis 1969, pour le compte des collectivités locales à la construction d'une nouvelle urbanité, alliant esthétique, confort, services et sécurité, le tout dans une vision prospective de développement durable.

Une attention particulière est ainsi portée à aux composantes environnementales, sociales et économiques du stationnement, comme la qualité de l'air des parkings, le développement de l'auto-partage, la mise en place de bornes de recharge pour voitures électriques ou encore la sensibilisation du personnel des entreprises aux problèmes de bruits dans les chantiers.

La Sem, dont la Communauté urbaine de Lyon est le premier actionnaire, gère actuellement pas moins de 28 parcs ainsi que 22 400 places en voirie, dans l'agglomération lyonnaise. Et forte de son expérience, elle exporte depuis une quinzaine d'années, son savoir-faire en matière de construction, d'aménagement et de gestion des stationnements urbains dans toute la France : « Nous avons travaillé sur 150 projets de parkings ou de places de stationnement. Nous accompagnons les villes

de A à Z. Nous réalisons des études sur la situation urbaine, les besoins et les capacités disponibles. Souvent, la construction d'un parking est inutile et un réaménagement des voiries suffit. Nous avons également des missions d'assistance à la conception, à la maîtrise d'ouvrage, à la construction et à la mise en exploitation », développe François Gindre.

La Sem envisage l'exportation de son expertise à l'étranger, mais, avec seulement deux ingénieurs, ses effectifs sont encore trop petits pour assurer des missions. Aujourd'hui, la Sem réalise 98 % de son chiffre d'affaires avec l'exploitation et la gestion des parcs de stationnement et 2 % avec son expertise, « qui est une activité marginale, certes, mais rentable car nous travaillons vite et bien », se félicite François Gindre.

Enfin LPA développe depuis janvier 2008 un nouveau service d'autopartage, Autolib' : le 1er octobre, ce service disposera de 70 véhicules dans 22 stations pour ses 500 abonnés.